

# Les petites patries

Autor(en): **Toepfer, R.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **54 (1916)**

Heft 5

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-211886>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),  
Imprimerie Ami FATIO & C<sup>ie</sup>, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

Société Anonyme Suisse de Publicité

Haasenstein et Vogler,

GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



**Sommaire** du N° du 29 janvier 1916 : Les petites patries (R. Toepfer). — Les distractions de l'oncle — L'année de misère. — Le fromage dzo dai fennés (D.). — La bienfaisance en 1801. — L'effeuilleuse (Henri Renou) (A suivre).

## LES PETITES PATRIES

Voici une page de Rodolphe Toepfer, que rappellent les mémorables événements dont nous sommes les témoins et qui se déroulent soit au delà, soit en deça de nos frontières. Elle nous paraît définir très justement les sentiments qui nous attachent à notre patrie et plaide la cause du fédéralisme, base de notre Confédération. Nous l'avons imprudemment abandonné, ce fédéralisme. C'est un grand tort. Le seul moyen de prévenir, entre les Confédérés, de nouveaux et peut-être plus graves malentendus que ceux qui se sont produits depuis la guerre et que tous les vrais patriotes déplorent, c'est de revenir résolument aux principes fédéralistes, sauvegarde de nos libertés cantonales, à la conservation desquelles, en Suisse romande, tout au moins, on tient plus que jamais. Le fédéralisme est en Suisse le seul et nécessaire contrepois des inégalités de territoire et de population, entre les trois différentes parties du pays.

La parole est à Rodolphe Toepfer. Le morceau que nous citons est intitulé : « Genève et l'île de Jean-Jaques ». Nous n'en reproduisons que les passages essentiels.

Lemaître est le nom de la personne à qui l'auteur est censé s'adresser.

« ... Mais pensez-vous, Lemaître, que, dans une vaste patrie, ce feu (l'amour de la patrie) puisse être aussi vif, aussi mêlé d'affection tendre ? Je ne puis le croire. Rien n'y est immédiat, prochain, à portée de tous. Il y a deux choses pour chacun : son endroit, et l'ensemble du royaume. Son endroit s'efface, se perd dans ce grand ensemble ; et ce grand ensemble, il ne s'y rattache, lui, que par des liens si ténus, qu'ils l'étreignent peu, si lointains, qu'il n'en aperçoit pas l'extrémité. Alors le sentiment de patrie s'affaiblit en se divisant, il change d'objet, dirai-je qu'il se corrompt ? Et voyez pourtant : chez les peuples de ces vastes royaumes, le sentiment de patrie, plus vaniteux que tendre, s'alimente des avantages de cabinet, des rivalités de puissance, de la gloire des armes, de l'éclat des conquêtes : il a des triomphes plutôt que des joies, et des hontes plutôt que des chagrins.

« ... Pour nous, Lemaître, la patrie c'est ce modeste et riant asile, ce sont ces bords aimés des cieux, ces coteaux, ces monts, ce tout petit coin du monde que ce bout d'azur recouvre, que l'œil embrasse d'un regard, que les pas mesurent en quelques heures. C'est là une demeure plutôt qu'un pays ; elle s'embellit par tous et pour tous ; nul changement ne s'y fait, nulle prospérité n'y luit, nulle retraite ne s'y décore, qu'il n'y ait plaisir, avantage pour tous et pour chacun. Cette île (l'île Rousseau) où nous causons, ces vieux hêtres qui nous abritent, ce Rhône transparent qui mire ces maisons, tous ces objets, nous les aimons avec le sentiment si doux qu'ils sont nôtres, en telle sorte que, borné

à cette langue de terre qui forme notre patrie, ce sentiment reste d'autant plus fort, qu'il est resserré entre de plus étroites limites. Au reste, Lemaître, où se voient les martyrs du sol ? où trouvons-nous ceux qui moururent pour défendre quelques arpents de terre ? ... Chez les petits seulement, chez les cantons de la Grèce, comme chez les cantons de la Suisse ; dans l'antique Italie morcelée en peuplades franches et libres.

« ... Ah ! si à ce doux sentiment se joignait celui d'une pleine sécurité ! ... Pour cela, il faudrait que sur cette terre le bon droit protégé le faible ; ... que l'on eût vu les loups ravisseurs épargner l'agneau... Mais, nous sommes Suisses ! Lemaître ; vingt et une peuplades, libres comme nous, comme nous amoureuses de leur vallée, de leur lac, de leurs montagnes, forment un faisceau difficile à rompre... Que Dieu les protège et les unisse ! Qu'il embrase chacun de ceux qui respirent l'air pur de l'Helvétie de ce saint amour du sol, de ce patriotique transport d'indépendance, par lequel bondissent les cœurs, par lequel ils se serrent les uns contre les autres, et vont à l'ennemi, forts, invincibles, déjà victorieux de bon droit et d'énergie ! ... Versé ainsi, le sang est beau, il brille de l'éclat de la vraie gloire, les flots s'en échappent avec noblesse, et ils vont non pas souiller, mais féconder la terre ! ...

« ... Quand ces transports m'agitent, et que, sous l'empire de ces sentiments, je me représente l'indépendance de cette patrie assurée, alors je me livre à une joie pure ; car si aux petits états, ce désavantage qui résulte de leur faiblesse, était ôté, combien, à tout autre égard, en bonheur et en liberté, en équitable partage des bienfaits de l'association, ne l'emportent-ils pas sur les grands empires ? Par combien de maux, d'abus, de sacrifices, de monstrueuses inégalités, ces derniers n'achètent-ils pas leur force extérieure ? Par quelles rudes formes s'y exerce un pouvoir nécessairement énorme ; par quelles sanglantes convulsions se révèlent les maux de ce corps gigantesque ! Que de petits y sont oubliés, foulés par les puissants, broyés dans les rouages de cette grande machine ! Que de siècles pour que le moindre progrès y descende de la tête de la nation dans tous ses membres ; pour que ce qui est écrit dans une charte, soit plus qu'une lettre froide et morte ? Combien peu d'intérêts sont les mêmes pour cette vaste société d'hommes, les uns au midi, les autres au septentrion ? Que de pouvoir, de talents, d'argent, de ressources sont consumés à restreindre, à neutraliser, à corrompre tout ce qui, livré à soi, et non comprimé par les nécessités d'une association si vaste, serait bon, honorable, fécond en bienfaits ? Eclat dans l'ensemble, et misère dans les détails ; orgueil national, et dessous, ulcères, plaies vives...

« Ici, Lemaître, ici ! ... mêmes hommes qu'eux : ni meilleurs, ni pires ; mais, dites-moi, où sont les biens intérieurs, les vertus publiques qui ne naissent pas de notre petitesse même ? Où est ce bras rude du pouvoir, où est le pouvoir, si ce n'est aux mains de ces délégués qui ne le tiennent que de notre appui et de notre concours,

qui ne sauraient le sortir de la loi que nous n'en fussions tous les témoins et les juges ? Montrez-moi nos puissants, car je ne sens point leur atteinte ; faites-moi voir les petits qu'on foule, qu'on écrase, ou seulement qu'on oublie ? Comptez le peu qu'il faut de temps pour que le progrès, dans une association si simple et si limitée, parti de la tête descende à tous les membres, ou parti des membres, remonte à la tête ! Où sont les intérêts qui nous divisent ; les ressources employées à comprimer, à restreindre ou à corrompre ; les deniers qui, sortis du peuple, ne retombent pas en pluie féconde sur le peuple ? Ah, Lemaître, le moindre de ces citoyens porte réellement moins de chaînes, il connaît moins d'entraves que là-bas les principaux eux-mêmes ! Nul éclat, mais du bonheur ; de l'orgueil, mais celui seulement d'appartenir à une cité où la liberté n'est ni un leurre, ni une chose d'hier ; où elle n'est pas un principe, mais un fait ; pas un don, pas une conquête, mais un patrimoine ! »

R. TOEPFER.

**Sur le B.-A.-M.** — C'était au temps, tout récent encore, où le chemin de fer Bière-Apples-Morges était exploité par les C. F. F. Un membre du personnel des trains étant malade, on l'avait remplacé momentanément par un employé de la Suisse allemande, qui savait fort peu le français. Et les voyageurs se divertissaient d'entendre ce dernier appeler les diverses stations de la ligne.

« Morches, Fuvlens, Yenns, Appel, Montricher (prononcé à l'allemande), Ballenns, Birr. »

## Les distractions de l'oncle.

Dans les précieuses Mémoires laissés par le regretté Benjamin Dumur, il est question d'un notable de Cully, Testuz, à la fin du XVIII<sup>me</sup> siècle, qualifié de « bon homme, un peu distrait ».

« Un peu » est un euphémisme, car ce bon Testuz s'était rendu légendaire par ses distractions. A plus d'une reprise, on le vit, un panier au bras, partir pour faire des emplettes à Lausanne et aussi pour s'y faire faire la barbe. Quelques heures plus tard, il rentrait, le panier vide et le menton velu.

Un jour qu'il revenait ainsi, ayant oublié tout ce qui le poussait à aller à la capitale, il rencontra un de ses connaissances, l'emmena à la cave et se hâta de vider à sa santé le premier verre tiré au guillon. Devisant de choses et d'autres, il continua à se désaltérer sans songer le moins du monde à son hôte. Déjà à quatre reprises, ce dernier n'avait eu que la vue du verre allant du tonneau aux lèvres. Ce manège le faisait sourire ; mais comme il menaçait de ne pas prendre fin, il l'interrompit par ces mots :  
— E-t-e bon, voutron vin, onclio Testuz ?

C'est alors seulement que le bonhomme s'aperçut que, sans le vouloir, il avait manqué à tous les usages. Il est à croire que la victime ne perdit rien pour attendre.